



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE PONTIAC

PRÉVENTION DES INCENDIES D'INFRASTRUCTURE AGRICOLES

CONSEILS GÉNÉRAUX

- Éviter de fumer dans les bâtiments de ferme : les poussières sont hautement combustibles et le méthane, gaz incolore et inodore produit par le lisier présent dans l'air, peut s'enflammer.
- Ne jamais faire le plein de carburant à l'intérieur d'un bâtiment lorsque le moteur de la machinerie ou d'un véhicule est en marche ou encore chaud.
- Installer des paratonnerres sur le bâtiment.
- Avoir à sa disposition un nombre suffisant d'extincteurs portatifs de type ABC d'une capacité minimum de 4kg (10 lb).
- Faire installer des détecteurs de chaleur.
- Prévoir un ou plusieurs réservoirs d'eau afin d'aider les pompiers en cas d'incendie.
- Installer des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans le bureau, le garage et la maison là où l'atmosphère poussiéreuse et humide des bâtiments n'affecte pas l'efficacité des divers appareils.
- Garder les alentours des bâtiments propres et libres de hautes herbes, car celles-ci favorisent la présence de rongeurs.
- Utiliser un produit incombustible pour absorber l'huile répandue au sol; éviter le bran scie et autres matières combustibles.
- Éloigner tous les produits combustibles et inflammables à au moins 9 mètres (30 pieds) de l'endroit où se fait de la soudure.

L'ENTREPOSAGE

- Ne jamais entreposer de carburant à l'intérieur des bâtiments.
- Consulter les fournisseurs, lire et comprendre les étiquettes afin de connaître les normes d'entreposage des produits dangereux comme les engrais azotés, la chaux et les produits de nettoyage pour les bâtiments et les réservoirs à lait.
- Faire installer les réservoirs de propane selon le Code d'installation du gaz naturel et du propane et du Code sur le stockage et la manipulation du propane.

- Bien identifier et entreposer les pesticides dans un bâtiment séparé.
- Entreposer le foin et la paille dans la grange lorsqu'ils sont bien secs afin d'éviter la combustion spontanée.
- Éviter d'encombrer les locaux techniques comme les salles des moteurs et les salles de distribution électrique.

LE SÉCHOIR A GRAINS

- S'assurer que le séchoir à grains est équipé de dispositifs qui éteignent les ventilateurs ou les volets lorsqu'ils deviennent trop chauds.
- Nettoyer régulièrement les moteurs, les pales, les boîtiers de contrôle et de raccordement de toute poussière et matière combustible.
- Vérifier l'alignement des poulies et la tension des courroies.
- Effectuer le drainage et s'assurer que les orifices prévus à cette fin ne sont pas obstrués.
- Lubrifier le moteur selon les recommandations du fabricant.
- S'assurer du bon état des joints électriques et du câblage.



LES DANGERS LIÉS A L'ÉLECTRICITÉ

Installations modifiées

- Vérifier régulièrement les installations électriques.
- Faire remplacer par un maître électricien les installations électriques trop vieilles, endommagées ou non conformes. Ne jamais le faire soi-même.
- Laisser toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique, des boîtes de jonction, des prises électriques et des commutateurs.
- Ne jamais remplacer un fusible par un autre de plus gros calibre. Faire corriger le problème par un maître électricien.
- Utiliser des attaches conformes pour fixer les fils électriques. Éviter les clous et autres moyens inadéquats.
- Il est interdit de dénuder les câbles électriques, car des arcs électriques peuvent se produire.
- Il ne faut jamais laisser un appareil électrique pendre à son câble d'alimentation.
- Ne jamais suspendre un appareil électrique avec une corde de balle, un crochet ou une chaîne métallique. La corde de balle peut s'user et le métal des tiges et des chaînes est un conducteur d'électricité.

Installations mal entretenues

- Nettoyer régulièrement le panneau électrique et les accessoires comme les prises de courants et les commutateurs.
- Faire installer un appareillage électrique étanche à la poussière dans les endroits très poussiéreux comme les moulages.
- Garder un dégagement de 1 mètres/3 pieds devant et de chaque côté du panneau électrique.
- Installer des globes de verre protecteurs ou des grillages métalliques pour protéger les ampoules de lumières.
- Recouvrir l'isolant de plastique de matériaux ignifuge comme le gypse qui permet de ralentir la propagation du feu.
- Ne jamais recouvrir les boîtes de jonction, les commutateurs et les prises de courant avec un isolant plastique comme le polyuréthane.
- Utiliser un appareillage conçu pour les atmosphères humides dans les endroits où le taux d'humidité est élevé comme dans les bâtiments abritant du bétail ou de la volaille.
- Aérer ces endroits aussi souvent que possible.
- Éviter d'appliquer de la chaux, de la peinture ou tout autre produit sur les installations électriques.
- Garder la salle de distribution électrique propre. Enlever la poussière et les toiles d'araignées qui s'enflamment facilement.

- Installer le câblage électrique à la vue et de façon à ce que les rongeurs ne puissent l'atteindre.
- Utiliser le câble armé de type Teck ou des conduits en PVC ou en métal pour cacher les câbles électriques qui doivent passer à l'intérieur d'un mur ou d'un plafond.
- À l'extérieur, faire installer des prises électriques et des prises à lait résistantes aux intempéries.
- Relier les stalles de métal et l'écurie à une mise à la terre.

Appareils électriques mal utilisés

- Utiliser une chaufferette de grange ou un aérotherme pour le chauffage des bâtiments et non une chaufferette de chantier qui est seulement pour un usage temporaire.
- Utiliser une balayeuse étanche à la poussière et à l'humidité de qualité industrielle et conçue pour résister aux chocs. La choisir avec un cordon de rallonge d'un calibre adéquat et conçu pour usage extérieur si on doit l'utiliser dehors.



QUE FAIRE SI UN INCENDIE SE DÉCLARE

Dans un silo hermétique

1. Composer le **9-1-1**.
2. Joindre le fournisseur du silo.
3. Ne jamais ouvrir le silo : Cette action pourrait provoquer une explosion.



Dans un autre type de silo (conventionnel)

1. Couper l'alimentation électrique ou en gaz.
2. Composer le **9-1-1**.



Dans un bâtiment ou dans la maison

1. Évacuer rapidement toutes les personnes présentes.
2. Fermer les portes derrière vous.
3. Composer le **9-1-1**.
4. Ne jamais retourner à l'intérieur du bâtiment en flamme.

Pour plus d'information, visitez le site du Ministère de la sécurité publique <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie.html> ou contactez le préventionniste du



Service de sécurité incendie de Pontiac en composant le
819-455-2401, poste 102

